

Circulaire Compétitions

Saison 2019-2020

Ce document, élaboré par le CT 42/43, fournit aux grimpeurs et encadrants des clubs (entraîneurs, juges, parents) quelques informations importantes sur l'organisation et le déroulement des compétitions sur le territoire Loire/Haute-Loire pour la saison en cours.

Ce document n'est pas exhaustif, c'est pourquoi il est complémentaire avec d'autres documents tels que les règlements édités par la FFME.

Les compétitions ne pourraient pas voir le jour sans le soutien des clubs organisateurs, que nous tenons à remercier chaleureusement pour leur investissement à nos côtés.

La présence en nombre de bénévoles en amont et pendant nos événements est indispensable au déroulement de ceux-ci, il est donc essentiel que chaque club ayant des grimpeurs inscrits à une compétition puisse apporter sa pierre à l'édifice.

Les missions sont nombreuses lors des compétitions, et pour certaines nécessitent quelques compétences particulières. C'est pour cela que nous avons besoin des clubs pour faire le relais auprès des licenciés et parents des grimpeurs, pour notamment les inciter à suivre les formations de juges (2 formations prévues chaque saison).

Un grand merci tout particulier à nos fidèles juges qui arbitrent les performances des grimpeurs, à nos présidents de jury, et à toutes celles et ceux qui s'impliquent de près ou de loin dans l'organisation de notre circuit de compétitions.

SOMMAIRE

- A. Les compétitions officielles (minimes à vétérans)
 - 1. Championnats Départementaux
 - 2. Autres compétitions
 - 3. Formation des Juges

- B. Les compétitions jeunes (microbes à benjamins)
 - 1. Coupe 42/43
 - 2. Open départemental combiné
 - 3. Autres compétitions
 - 4. Formation des Juges

A. LES COMPETITIONS OFFICIELLES

Minimes/Cadets/Juniors/Juniors/Seniors

1. Championnats Départementaux :

Ce circuit concerne les catégories Minimes à Vétérans.

Il comporte toujours 3 étapes : bloc, vitesse, difficulté.

L'objectif de ce circuit est double :

- proposer un 1^{er} niveau de compétition relativement accessible aux licenciés des clubs de Loire/Haute-Loire
- permettre à nos meilleurs grimpeurs (surtout les jeunes) d'acquérir l'expérience qui leur sera nécessaire aux échelons supérieurs

Les formats de compétition mis en place depuis la saison dernière avec contest de qualification puis finales vont dans ce sens.

La formule contest permet un volume de grimpe intéressant autant en bloc qu'en difficulté, avec un côté convivial.

L'ajout des finales permet à la fois de diminuer le niveau d'exigence des qualifications (les meilleurs ont encore la possibilité de s'expliquer en finale), et d'apporter un côté spectaculaire à l'événement.

Cette saison, les 3 Championnats se dérouleront dans un laps de temps très court (début décembre – début février). Pensez à bien anticiper pour communiquer auprès de vos compétiteurs.

Comme les 2 saisons précédentes, il n'y aura pas de classement combiné des 3 disciplines.

Quelques modifications pour les inscriptions :

Les inscriptions en ligne sont désormais séparées en fonction des catégories : les seniors d'un côté, les jeunes et vétérans de l'autre.

Il y a donc 2 liens différents qui apparaissent dans le calendrier.

Soyez bien vigilants pour être sûr de n'oublier personne.

Dans le cas de jeunes surclassés, il faut donc également les inscrire sur les 2 compétitions (en jeune ET en senior).

Modification dates limites d'inscription :

Les inscriptions sont possibles au tarif normal (14 € jeunes, 17 € séniors/vétérans) jusqu'à J-10 avant la compétition. Passée cette date, les inscriptions restent possibles jusqu'à J-3, mais le tarif est majoré de 5 euros par inscription. Au-delà de J-3, plus aucune inscription ne sera prise en compte.

L'objectif n'est évidemment pas que les grimpeurs ou clubs payent les majorations, mais bien que ceux-ci anticipent et se structurent en conséquence.

Ce système permet également au club organisateur et au CT de préparer dans de meilleures conditions la compétition (achats pour la buvette, ouverture, gestion du timing, traitement des résultats, etc...).

Nouveauté Championnat Départemental de Vitesse :

C'est la voie officielle qui sera utilisée dès la catégorie Minime (pas de rajout de prises), pour éviter tout problème de jugement.

Afin de permettre à tous de s'entraîner sur cette voie officielle en vue de la compétition, le club Escapilade se propose d'accueillir les clubs les samedis après-midis au gymnase Jean Gachet de 14h à 17h, à compter du 9 novembre 2019.

Modalités :

Les clubs intéressés doivent contacter le CT 42/43 (Colas : c.robert@ct42.ffme.fr ou 06 61 53 66 18) en donnant la ou les dates d'entraînement souhaitées. Colas s'engage à faire un retour rapide (sous 1 semaine) pour donner confirmation.

Conditions d'accès :

Le nombre de grimpeurs est limité à 12. Un encadrant diplômé du club (initiateur, entraîneur) est désigné responsable du groupe et doit obligatoirement être présent pendant toute la durée de la séance. Les grimpeurs ont accès à la salle de bloc (uniquement pour l'échauffement) et aux 2 couloirs de vitesse avec enrouleurs. L'accès au reste de la SAE (voies de difficulté) n'est pas permis.

Dans le cas où plusieurs clubs se positionneraient sur la même date, nous étudierons la possibilité de partager le créneau sur l'après-midi (14h/15h30 et 15h30/17h).

2. Autres compétitions :

Depuis quelques saisons maintenant, la Ligue AURA a mis en place un circuit de compétitions très intéressantes : les Coupes Régionales.

Des formats de compétition très attractifs, un niveau plus relevé que sur nos compétitions départementales, des événements toute l'année, c'est désormais un circuit incontournable pour acquérir de l'expérience et se faire plaisir.

Les Coupes Régionales à proximité :

- 09/11 à Vertical'Art Lyon (bloc)

- 21/12 à Annonay (bloc)
- 14/03 à Anse (bloc+vitesse)
- 30/05 à Boën (difficulté)

Les dates des Championnats Régionaux :

- Bloc : 25 et 26/01 à Chamonix
- Vitesse : 14/03 à Anse
- Difficulté : 02 et 03/05 à Riom

3. **Formation des Juges :**

Comme chaque saison, le CT met en place des formations juge de bloc et de difficulté niveau 1 par l'intermédiaire de Suzanne Mathieu.

Ces formations se déroulent sur une grosse demi-journée, la semaine précédent le championnat départemental concerné.

A noter que l'obtention du diplôme juge niveau 1 s'obtient après validation de 2 compétitions (dont une de niveau régional) en tant que juge stagiaire.

B. COMPETITIONS JEUNES

Microbes/Poussins/Benjamins

1. **Coupe 42/43 :**

La Coupe Loire/Haute-Loire devient la Coupe 42/43.

Pas mal de nouveautés cette saison pour faire évoluer cette compétition qui doit servir à faire découvrir la compétition à nos jeunes, mais en même temps à préparer nos meilleurs éléments à ce qui les attend au niveau régional.

Les étapes se dérouleront sur format combiné de 2 disciplines :

Objectifs : valoriser la polyvalence des jeunes grimpeurs et proposer plus de grimpe sur nos compétitions.

Afin de proposer un circuit équilibré et en tenant compte des contraintes des organisateurs (structures disponibles, temps d'ouverture, etc...), nous aurons cette année 3 étapes :

- **Bloc** + Vitesse
- **Difficulté** + Vitesse
- **Vitesse** + Difficulté

Sans rentrer dans le détail du règlement (consultable sur notre site : ffme42.fr), quelques précisions tout de même sur ce format de compétition.

Pour chaque étape, le classement sera déterminé par l'addition des places obtenues par les grimpeurs sur chacune des 2 épreuves. Toutefois, afin de limiter le risque d'ex-aequo, l'épreuve marquée en gras est définie comme l'épreuve forte. Elle aura donc un coefficient supérieur à l'autre, et un format incluant éventuellement une finale.

Exemple :

Combiné **Difficulté** + Vitesse : l'épreuve de difficulté étant l'épreuve forte, le résultat obtenu en difficulté sera multiplié par 2. L'épreuve de vitesse se déroulera de manière classique avec classement au temps, le coefficient est de 1.

Combiné **Vitesse** + Difficulté : l'épreuve de vitesse étant l'épreuve forte, le résultat obtenu en vitesse sera multiplié par 2. L'épreuve de difficulté se déroulera sous forme de contest, le coefficient est de 1.

En cas d'ex-aequo au classement combiné, on privilégiera le résultat obtenu dans l'épreuve forte. Le grimpeur ayant obtenu le meilleur résultat dans cette discipline sera donc classé devant.

Retour du classement final en fin de saison :

Délaissé l'année dernière, il fera son retour pour récompenser les grimpeurs assidus et polyvalents.

Seuls les grimpeurs ayant participé aux 3 étapes de Coupe 42/43 pourront entrer dans ce classement final.

Nouvelle modalité pour les inscriptions :

Les inscriptions se feront désormais étape par étape.

Exit le système d'inscription unique pour les 3 étapes avec facture au club en fin de saison. Ce système n'est plus compatible avec les contraintes d'organisation actuelles (ouverture, achats pour la buvette, traitement des résultats en direct, édition des feuilles de juges, etc...).

Le nouveau système mis en place nécessitera aux clubs un peu plus d'anticipation, mais la procédure est simple et plus équitable.

Nouvelle procédure :

Pour chaque étape, il faudra inscrire les grimpeurs en ligne (liens sur notre site ffme42.fr rubrique « Calendrier » ou « Coupe 42/43 »).

Il suffit pour cela de se connecter avec un profil « administrateur structure » ou « responsable club des compétitions », puis de cocher les grimpeurs que vous souhaitez inscrire à la compétition.

Pour valider les inscriptions, il faut procéder au paiement en ligne (CB ou virement bancaire).

Le paiement par CB permet de valider les inscriptions immédiatement.

Pour le paiement par virement, les inscriptions ne sont validées qu'à réception du virement par le CT.

Attention à la date limite d'inscription !

Les inscriptions sont possibles jusqu'à J-10 avant la compétition au tarif de 13 € par jeune. Passée cette date, les inscriptions restent possibles jusqu'à J-3 mais avec une majoration de 5 € par inscription (18 €). Les inscriptions ne sont plus possibles après J-3.

L'objectif n'est évidemment pas que les grimpeurs ou clubs payent les majorations, mais bien que ceux-ci anticipent et se structurent en conséquence. Ce système permet également au club organisateur et au CT de préparer dans de meilleures conditions la compétition (achats pour la buvette, ouverture, gestion du timing, traitement des résultats, etc...).

2. Open départemental Combiné Poussins/Benjamins

Pas de changement pour cette compétition qui verra sa 2^{ème} édition cette saison.

N'oubliez pas que cet open est qualificatif pour le Championnat Régional Poussins/Benjamins qui se tiendra cette année chez nous à Monistrol.

3. Autres compétitions :

Pour les clubs qui souhaitent aller plus loin dans les compétitions, la Ligue a mis en place depuis quelques saisons un circuit de compétitions sur format combiné 2 ou 3 disciplines : les Coupes Régionales.

Les étapes de la Coupe Régionale Poussins/Benjamins :

- 29/02 à Marignier
- 28/03 à Grenoble
- 12/04 à St-Michel-de-Maurienne
- 16/05 à Chambéry

Le Championnat Régional, qualificatif pour le Championnat de France, se déroulera à Monistrol les 13 et 14 juin 2020.

4. Formation des Juges :

Comme chaque saison, le CT met en place des formations juge de bloc et de difficulté niveau 1 par l'intermédiaire de Suzanne Mathieu.

Ces formations se déroulent sur une grosse demi-journée, la semaine précédant le championnat départemental concerné.

A noter que l'obtention du diplôme juge niveau 1 s'obtient après validation de 2 compétitions (dont une de niveau régional) en tant que juge stagiaire.

Pour toutes les questions relatives aux compétitions, à l'entraînement, à la filière d'accès haut-niveau (Territoire d'Excellence Sportive), l'interlocuteur du CT 42/43 reste Colas (c.robort@ct42.ffme.fr ou 06 61 53 66 18).

N'hésitez pas à le contacter.